

MONOPARTISME FRAGMENTÉ EN RD CONGO.

Plaidoyer pour un pluralisme politique rationnel

par

François BOKONA WIIPA BONDJALI

Professeur, Faculté de Droit,
Université de Kinshasa

Résumé

En RDC, la mise en œuvre du multipartisme reste chaotique et désordonnée, caractérisée par une prolifération de partis politiques, souvent sans véritable programme ou base idéologique, et dominés par des ambitions personnelles. Le pays reste, de ce fait, prisonnier des dysfonctionnements hérités du monopartisme, réinterprétés sous une forme fragmentée. Ce modèle politique perpétue des pratiques de gestion clientéliste, une faiblesse institutionnelle, et une incapacité à répondre efficacement aux aspirations citoyennes.

Cette étude analyse ce phénomène qualifié de « monopartisme fragmenté » et identifie les opportunités de rationalisation politique en explorant les pistes institutionnelles, légales, et socio-politiques pour réorganiser le paysage politique et proposer des solutions concrètes pour renforcer la gouvernance et promouvoir un paysage politique plus efficace et participatif. Pour une analyse efficace de ce phénomène, la réflexion s'appuie sur une approche qualitative, articulée autour des entretiens semi-directifs, des données d'observation et des matériaux documentaires. La simple existence de multiples partis politiques dans un pays ne garantit pas l'existence de la démocratie. Si tel était le cas, cela signifierait que la démocratie serait plus forte là où le nombre de partis est plus élevé. À ce titre, la RDC devrait afficher une vitalité démocratique supérieure à celle des États-Unis ou de la France, ce qui est manifestement faux. En réalité, un nombre élevé de partis ne constitue ni un indicateur de démocratie accrue ni une preuve de démocratie authentique.

Mots-clés : monopartisme fragmenté, pluralisme politique, démocratie, développement, RDC

Abstract

In the DRC, the implementation of the multiparty system remains chaotic and disorderly, characterized by a proliferation of political parties, often without a real program or ideological basis, and dominated by personal ambitions. The country therefore remains trapped by the dysfunctions inherited from the single-party system, reinterpreted in a fragmented form. This political model perpetuates clientelist management practices, institutional weakness, and an inability to effectively respond to citizens' aspirations.

This study analyzes this phenomenon, referred to as "fragmented single-party politics," and identifies opportunities for political rationalization by exploring institutional, legal, and socio-political avenues to reorganize the political landscape and propose concrete solutions to strengthen governance and promote a more effective and participatory political landscape. For an effective analysis of this phenomenon, the study relies on a qualitative approach, structured around semi-structured interviews, observational data, and documentary materials. The mere existence of multiple political parties in a country does not guarantee the existence of democracy. If this were the case, it would mean that democracy would be stronger where the number of parties is higher. As such, the DRC should display greater democratic vitality than the United States or France, which is clearly false. In reality, a high number of parties is neither an indicator of increased democracy nor proof of authentic democracy.

Keywords : fragmented single-party system, political pluralism, democracy, development, DRC

INTRODUCTION

Dans toutes les démocraties pluralistes, les partis politiques animent la vie politique. Ils jouent un rôle crucial dans la vivacité démocratique et la gouvernance d'un État. En tant qu'intermédiaires entre les citoyens et les institutions publiques¹, ils structurent le débat politique, formulent des programmes et permettent une compétition électorale saine. Leur contribution à la démocratie repose sur leur capacité à mobiliser les citoyens, canaliser leurs aspirations et encourager la participation active à la vie publique, en tant que machines électorales concourant à des suffrages et à la « formation de la volonté générale² et en tant qu'agents de socialisation chargés de favoriser la prise de conscience de la solidarité entre groupes sociaux différents. Ils sont, de ce fait, des rouages du système politique parce qu'ils visent la participation directe au pouvoir d'Etat.

¹ Piero Ignazi, « Le pouvoir du parti politique », in Françoise Dreyfus (dir), *Nouveaux partis, nouveaux enjeux*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2021, pp. 51-74.

² Phillippe Braud, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ-Lextenso Editions, 2018, p.465.

Normalement, les partis sont censés structurer l'action politique en définissant des priorités et en soutenant des politiques publiques cohérentes³. Dans un régime démocratique, les partis politiques sont des organisations relativement stables, qui mobilisent des soutiens en vue de participer à l'exercice du pouvoir politique au niveau central et/ou local⁴. Ils jouent un rôle central dans la vie politique moderne. Tous les régimes politiques, qu'ils soient totalitaires, dictatoriaux ou démocratiques, utilisent les partis pour mobiliser les masses⁵.

La RDC a connu une trajectoire politique marquée par plusieurs ruptures et continuités⁶. Sous le régime autoritaire de Mobutu Sese Seko, de 1965 à 1997, le pays a expérimenté un monopartisme légal, centré autour du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR), qui incarnait à la fois l'État et le parti. Cette période, bien qu'autocratique, imposait une certaine uniformité politique et idéologique. Avec la fin de ce régime et la libéralisation politique amorcée dans les années 1990⁷, la RDC a embrassé le multipartisme. Cependant, la mise en œuvre de ce multipartisme reste chaotique. Une prolifération de partis politiques est observée, souvent sans véritable programme ou base idéologique, et dominés par des ambitions personnelles.

Aujourd'hui, le pays compte 910 partis politiques enregistrés au Ministère de l'intérieur, sécurité et affaires coutumières en juin 2023⁸, dont la plupart manquent de structure et de base idéologique solide. Ce phénomène, qualifié de *monopartisme fragmenté*, se traduit par une domination de coalitions fragiles ou d'alliances circonstancielles, souvent centrées autour de figures politiques charismatiques plutôt que sur des programmes cohérents. Cette dynamique a exacerbé les conflits, miné la gouvernance et limité les progrès vers un système politique inclusif et rationnel.

Malgré une façade de multipartisme, la RDC reste prisonnière des dysfonctionnements hérités du monopartisme, réinterprétés sous une forme fragmentée. Ce modèle politique perpétue des pratiques de gestion clientéliste, une faiblesse institutionnelle, et une incapacité à répondre efficacement aux aspirations citoyennes. À l'échelle nationale, il freine le développement socio-économique et politique⁹.

Dans ce contexte, il est crucial de poser la question suivante : quels sont les défis structurels, institutionnels et culturels à surmonter pour passer d'un monopartisme fragmenté à un système politique rationnel et inclusif en RDC ?

Cette étude ambitionne de contribuer au débat sur la réforme du système politique en RDC, en mettant en avant les défis et opportunités pour construire une gouvernance démocratique plus résiliente.

Elle analyse les causes et impacts du monopartisme fragmenté, identifie les opportunités de rationalisation politique en explorant les pistes institutionnelles, légales, et socio-politiques pour

³ Pierre Bréchon, « Les partis politiques dans l'expression du suffrage », in *Pouvoirs*, n° 120, Vol.I, 2007, pp.109-121.

⁴ P. BRAUD, *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2018 ; D. Chagnollaud de Sabouret, *Introduction à la science politique. Eléments de sociologie politique*, Paris, 13^{ème} édition, Dalloz, 2018 ; G. Aundu Matsanza, *Comprendre la science politique en 9 leçons*, Louvain-La-Neuve, Académia-L'Harmattan, 2017 ; F. Mulambu Mvuluya et A. Tshibanda Mbombo, « Les partis politiques au Congo-Kinshasa : organisations ou écuries politiques ? », in J. KANKWENDA (dir), *Le degré zéro de la dynamique politique en RDC : 1960-2018*, Kinshasa-Montréal-Washington, ICREDES, 2018, pp. 219-263.

⁵ E. Bongeli Yeikelo Ya Ato, « La République démocratique du Congo : pays sans repères ? Défaillance des élites et récurrence des crises », in E. Bongeli Yeikelo Ya Ato, & E. Ngoma-Binda Phambu, *Regards endogènes sur l'Etat au Congo-Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2022, pp.15-64.

⁶ Gauthier de Villers, *Histoire du politique au Congo-Kinshasa: les concepts à l'épreuve*, Louvain-la-Neuve Académia-L'Harmattan, 2016.

⁷ En 1990, la République Démocratique du Congo, alors appelée Zaïre sous le régime de Mobutu Sese Seko, entame une période de transition politique marquée par la fin officielle du monopartisme. Ce tournant intervient dans un contexte de pressions croissantes à plusieurs niveaux : **Contexte international** : La fin de la Guerre froide entraîne une diminution du soutien des puissances occidentales aux régimes autoritaires, dont celui de Mobutu, autrefois un allié stratégique des États-Unis. Ce changement pousse les bailleurs de fonds internationaux, notamment la Banque mondiale et le FMI, à conditionner leur aide au respect des principes de démocratie et de bonne gouvernance. **Pressions internes** : Les décennies de gouvernance autoritaire, marquées par la corruption et la répression, suscitent un mécontentement populaire grandissant. Ce mécontentement est exacerbé par une crise économique profonde qui affecte gravement les conditions de vie des citoyens.

⁸ Secrétariat général aux relations avec les partis politiques, 2023

⁹ Damien Deschamps et al., « Les politiques publiques sont-elles solubles dans le clientélisme ? », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 282 | Juillet-Décembre, mis en ligne le 01 janvier 2023, consulté le 29 novembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/com/12300> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.12300>

réorganiser le paysage politique et proposer des solutions concrètes pour renforcer la gouvernance et promouvoir un système politique plus efficace et participatif.

Au point de vue méthodologique, cette réflexion s'appuie sur une approche qualitative, articulée autour des entretiens semi-directifs réalisés avec divers acteurs clés tels que des dirigeants et membres de partis politiques, des universitaires spécialisés en sciences politiques, des acteurs de la société civile et des citoyens engagés ; une analyse contextuelle des pratiques politiques menée en observant les comportements institutionnels et les dynamiques internes des partis politiques en RDC, incluant l'étude des alliances, des stratégies électorales, et des mécanismes internes de gouvernance au sein des partis ; et une revue critique des textes législatifs (comme la loi sur les partis politiques et le code électoral), des rapports d'organisations internationales, et des publications académiques permettant de situer le sujet dans une perspective historique et institutionnelle.

L'étude s'articule sur quatre points permettant un plaidoyer concret et réaliste en faveur d'une meilleure structuration du paysage politique en RDC. Le premier point explore les origines historiques et sociopolitiques du monopartisme fragmenté en RDC. Le deuxième met l'accent sur les effets négatifs de cette fragmentation politique. Le troisième identifie les principaux obstacles à une transition vers un système politique rationnel. Le quatrième, enfin, met en lumière les leviers pour surmonter la fragmentation. Il aborde les réformes possibles, telles que la rationalisation du nombre de partis politiques, l'encouragement de coalitions idéologiques solides, et le renforcement des institutions démocratiques.

I. LE MONOPARTISME FRAGMENTÉ : ORIGINES ET CARACTÉRISTIQUES

La fragmentation politique en République Démocratique du Congo découle d'un héritage institutionnel lourd et de pratiques politiciennes qui ont ancré un paysage politique désorganisé. L'analyse approfondie de ce phénomène révèle non seulement les défis structurels hérités de l'époque du monopartisme sous Mobutu Sese Seko, mais également les conséquences de l'ouverture démocratique mal encadrée des années 1990.

Le Mouvement Populaire de la Révolution (MPR) a été déclaré parti unique, consolidant ainsi une structure où toute opposition politique était non seulement marginalisée, mais aussi criminalisée¹⁰. Cette formation politique avait centralisé et monopolisé l'espace politique de l'époque. Cette centralisation du pouvoir était présentée comme un moyen de maintenir l'unité nationale dans un contexte postcolonial marqué par des divisions ethniques et régionales. Cependant, elle a étouffé toute expression démocratique et institutionnalisé une culture politique d'allégeance au Chef de l'État.

Mobutu utilisait le MPR non seulement comme un outil de gouvernance, mais aussi comme un instrument de contrôle sociopolitique. Toute activité publique était liée au parti, ce qui a affaibli la capacité des citoyens à participer activement à la gouvernance en dehors du cadre imposé. Cette politique a laissé un héritage de méfiance envers les institutions étatiques, aggravée par une gestion clientéliste et autoritaire¹¹.

L'ouverture au multipartisme, initiée par la Conférence Nationale Souveraine (CNS) de 1991-1992, a marqué un tournant historique. Pourtant, cette transition a eu des effets ambivalents. Si elle a permis une libéralisation politique et une réappropriation des espaces démocratiques, elle a aussi engendré une multiplication anarchique des partis. En l'absence de mécanismes juridiques pour encadrer ces formations, le système a favorisé une prolifération opportuniste, aboutissant à une surreprésentation des intérêts individuels et régionaux au détriment de projets politiques nationaux cohérents¹².

En effet, au lieu de favoriser une consolidation des forces politiques, cette libéralisation a vu l'émergence de centaines de partis politiques, souvent construits autour d'intérêts ethniques, régionaux ou personnels¹³. Cette fragmentation est le résultat direct de l'absence de cadres légaux clairs pour réglementer les partis politiques. Beaucoup de ces partis manquent de programmes idéologiques solides et se limitent à des plateformes opportunistes pour accéder aux ressources de l'État. La seule motivation des partis au Congo-Kinshasa étant celle du pouvoir l'avoir et le valoir, ces partis politiques sont, comme

¹⁰ Alphonse Makengo Nkutu, *Du multipartisme au parti unique en république du Zaïre de 1950 à 1991*, Thèse de doctoarat en Sciences politiques, université Paris 8, 2004.

¹¹ G. Nzongola-Ntalaja, *The Congo: From Leopold to Kabila*, London and New York, Zed Books, 2002.

¹² G. Nzongola-Ntalaja, Op.cit.

¹³ Michel Offerlé, *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2018.

les qualifie Phillippe Braud, les « partis gestionnaires »¹⁴. En effet, selon Braud, il s'agit des partis installés près du pouvoir. Cela signifie qu'ils ont une vocation en quelque sorte routinière, au gré des aléas de l'alternance démocratique, à constituer une majorité ou à entrer dans une coalition gouvernementale. L'exercice des responsabilités étatiques ou l'attente crédible d'un retour aux affaires influence en permanence leur langage et leur stratégie, quelles que soient leurs appartenances idéologiques.

Les partis politiques en RDC ne se constituent généralement que pour avoir des élus au moment des élections pour permettre à leurs ténors de tirer bénéfice de la législature électorale ou profiter de leur position stratégique lorsqu'ils sont indispensables à la constitution d'une majorité de gouvernement. A la suite de la catégorisation de Phillippe Braud, ils sont « des syndicats d'élus »¹⁵. Ces partis n'ont pas de véritable implantation sociale, faute des militants, voire des structures organisées ; ils n'ont pas non plus de véritable projet politique aux contours arrêtés, fruit de la « fracture socio-historique »¹⁶ du pays. Ils survivent lorsqu'ils bénéficient de deux types de facteurs favorables : d'une part, l'absence de majorité nette qui rend leur concours stratégiquement précieux ; d'autre part, des personnalités fortement implantées qui assurent dans l'espace public une continuité de l'image partisane en RDC. Ce sont aussi, dans la plupart de cas, des formations dissidentes de partis plus importants comme les nombreux scissionnistes.

Cette situation a eu pour effet de fragmenter le corps politique congolais. Les partis, souvent créés autour de leaders charismatiques ou d'élites locales, manquent de base idéologique et organisationnelle, ce qui limite leur impact sur la gouvernance nationale. Selon Tshiyoyo¹⁷, cette fragmentation excessive reflète non seulement une méfiance persistante envers les grands ensembles politiques hérités du monopartisme, mais aussi une stratégie délibérée de certains acteurs politiques pour diviser et régner. Les citoyens, quant à eux, se retrouvent souvent désorientés face à un paysage politique confus, limitant leur engagement démocratique.

Dans ce contexte de fragmentation, des coalitions dominantes telles que le Front Commun pour le Congo (FCC) et l'Union Sacrée de la Nation sont apparues pour regrouper divers partis sous un parapluie commun. Ces regroupements donnent une apparence de pluralisme tout en concentrant effectivement le pouvoir entre les mains d'une élite politique restreinte. Cependant, leur fonctionnement repose sur des alliances opportunistes et des rivalités internes qui les rendent instables et inefficaces.

L'instabilité des coalitions s'explique aussi par la faiblesse institutionnelle des partis qui les composent. Ces derniers manquent souvent d'autonomie et de discipline, ce qui se traduit par des repositionnements constants de leurs membres en fonction des intérêts personnels ou régionaux¹⁸. Par conséquent, ces coalitions dominantes ne parviennent pas à proposer des réformes structurelles cohérentes, alimentant ainsi un cercle vicieux d'instabilité politique. Les citoyens, confrontés à un choix pléthorique et peu structuré, peinent à s'identifier aux projets politiques, ce qui aggrave la désaffection pour le processus électoral.

II. IMPACTS DU MONOPARTISME FRAGMENTÉ SUR LA GOUVERNANCE

Le monopartisme fragmenté en RDC alimente une instabilité politique chronique. Cette instabilité découle principalement des rivalités internes et des comportements opportunistes des acteurs politiques. En l'absence de structures de partis solides, les alliances politiques sont souvent temporaires, fondées sur des intérêts immédiats plutôt que sur des idéaux communs¹⁹.

Un exemple marquant de cette instabilité est les crises fissures éclatées au sein de l'ancienne majorité présidentielle, plateforme de soutien au régime du Président Joseph Kabila ayant conduit à la création du G7 et autres groupes. Plus près, il y a la crise qui bouillonne toujours depuis la création de l'Union Sacrée de la Nation en 2021 avec à son sein de multiples micro-groupes conduits par des appétits personnels gloutons. Cette coalition, formée pour soutenir la gouvernance de Félix Tshisekedi, a rapidement été fragilisée par des conflits internes liés au partage des postes et des ressources. Comme le

¹⁴ Phillippe Braud, Op.Cit, p.454.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

¹⁷ A. Tshiyoyo, *Démocratie et Développement en Afrique : le cas de la RDC*, Paris, L'Harmattan, 2019.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Michel Le Breton et Karine Van Der Straeten, « Alliances Électorales et Gouvernementales : La Contribution de la Théorie des Jeux Coopératifs à la Science Politique », *Revue d'économie politique*, Vol. 127, 2017, pp.637-736.

notent Christine Guionnet et Christian Le Bart²⁰ note que ces tensions, exacerbées par une absence de discipline partisane, ont paralysé les processus décisionnels au niveau national, prolongeant les crises politiques. Cette instabilité compromet la capacité de l'État à répondre efficacement aux défis socio-économiques pressants.

Le monopartisme fragmenté éloigne les citoyens des décisions politiques. Les partis politiques, censés servir d'intermédiaires entre le peuple et l'État, se transforment souvent en instruments d'élites. Ces dernières privilégident des stratégies d'accumulation personnelle plutôt que de représenter les intérêts des citoyens²¹.

On le constate dans la formation de gouvernements depuis 2006 où le temps l'installation des députés et la formation des gouvernements, émanation desdits députés, a toujours été relativement longue suite aux négociations relatives à l'identification de la majorité parlementaire, aucun parti n'étant capable d'avoir à lui seul la majorité des députés. Cela a été le cas du Gouvernement Gizenga en 2007 où le PPRD, parti du Président élu, devrait composer avec d'autres forces parlementaires dont le PALU et l'UDEMO. Après les élections de 30 décembre 2018, la nomination de Sylvestre Ilunga Ilunkamba est intervenue le 20 mai 2019, quatre mois après l'élection du Président et des députés à la suite d'âpres négociations entre le Cap pour le changement du nouveau Président de la République et le Front Commun pour le Congo du président sortant. Le gouvernement Ilunga Ilunkamba n'avait été nommé que le 26 août 2019, trois mois après la nomination du premier Ministre et sept mois après l'investiture du président Tshisekedi et investi à l'Assemblée nationale beaucoup de jours après soit le 6 septembre 2019. Après son élection, Félix Tshisekedi a dû composer avec une coalition majoritaire au Parlement, le Front Commun pour le Congo (FCC), dirigé par l'ancien président Joseph Kabila. Le FCC avait la majorité au Parlement, ce qui forçait Tshisekedi à négocier pour la formation du gouvernement. Ces négociations ont pris du temps, car il fallait trouver un équilibre entre les intérêts du FCC et ceux de la plateforme de Tshisekedi, Cap pour le Changement (CACH).

Cela a été de même après la réélection de Félix Tshisekedi après le scrutin du 20 décembre 2023. Comme lors de précédentes formations gouvernementales en RDC, les négociations entre différents partis et coalitions politiques ont été longues et ardues. Le président a pourtant prêté serment le 24 janvier 2024, mais la première ministre Judith Suminwa n'a été nommée que le 1^{er} avril 2024, près de quatre mois après. Le gouvernement complet a attendu deux mois après, soit le 29 mai 2024, alors que l'investiture est intervenue près de semaines après, soit le 11 juin 2024. Malgré les efforts d'Augustin Kabuya en tant qu'informateur, le chemin parcouru a été très long, car les acteurs collectifs et individuels consulté au sein de l'Union Sacrée ont présenté l'ambition de faire partie du gouvernement.

La multiplication de petits partis et la domination des coalitions affaiblissent le rôle des citoyens dans les processus politiques. En effet, les débats publics sont éclipsés par des luttes de pouvoir au sein des élites, ce qui marginalise davantage les préoccupations populaires. Cette situation creuse le fossé entre les dirigeants politiques et la population, alimentant une méfiance croissante envers les institutions.

Le monopartisme fragmenté contribue également à des dysfonctionnements majeurs au sein des institutions. Les querelles internes entre les membres des coalitions dominantes, souvent motivées par des rivalités ethniques ou régionales, paralySENT les législatures. Par exemple, la lenteur des réformes législatives importantes, liées à la survie de l'Etat et au développement du pays source de bien-être des populations, illustre cet immobilisme.

En outre, ces querelles ont un impact direct sur la fourniture des services publics essentiels. Souvent l'absence de consensus politique retarde les investissements dans des secteurs clés comme l'éducation, la santé et les infrastructures²². Par conséquent, le monopartisme fragmenté non seulement affaiblit les institutions politiques, mais exacerbe également la précarité socio-économique des citoyens congolais.

²⁰ Christine Guionnet et Christian Le Bart, « Conflit et politisation : des conflits politiques aux conflits de politisation », in Philippe Hamon et Laurent Bourquin (dir), *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.

²¹ Crisis group, « RD Congo : de nombreux défis après un scrutin mouvementé », <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/great-lakes/democratic-republic-congo/rd-congo-de-nombreux-defis-apres-un-scrutin-mouvemente>

²² Mazhar Mughal et Natalia Vechiu, « Investissements directs étrangers et éducation dans les pays en voie de développement », *Revue économique*, Vol. 66, 2015, pp.369-400.

III. PLAIDOYER POUR UN MULTIPARTISME RATIONNEL EN RDC

Le pluralisme politique se caractérise par l'existence, au sein d'une société, de plusieurs partis, structures et canaux d'expression libre des opinions sur la gestion des affaires publiques²³. Il constitue une composante fondamentale de tout régime démocratique.

Dans les démocraties avancées, notamment en Occident, les élections se déroulent au sein de partis concurrents, qui jouent un rôle central dans la structuration des débats politiques. Ces partis agissent comme des institutions capables de canaliser les diverses opinions des citoyens en leur proposant un idéal commun, perçu comme le plus apte à défendre l'intérêt national. La pluralité des partis est donc considérée comme une pratique indispensable, sans laquelle il serait illusoire de parler de démocratie.

À l'inverse, le système du parti unique, largement adopté par les États africains au lendemain des indépendances, s'est révélé incapable d'informer objectivement les électeurs ou de leur permettre de choisir, parmi plusieurs alternatives, les dirigeants et points de vue les plus favorables à l'intérêt général.

En République démocratique du Congo, l'introduction du pluralisme politique à partir des années 1990-1991, notamment à la suite de la Conférence nationale souveraine, n'a pas permis de corriger les travers du système du parti unique. Au contraire, il a aggravé les problèmes. Le pluralisme tel qu'il est pratiqué en RDC, où prolifèrent sans régulation un nombre excessif de partis, relève davantage du désordre, voire d'une véritable "pathologie politique"²⁴.

Dans les démocraties authentiques de type occidental, le pluralisme politique ne se traduit pas par une prolifération anarchique des partis. Le modèle repose souvent sur un nombre restreint de partis, généralement au moins deux²⁵, mais rarement trop nombreux.

Ainsi, aux États-Unis, un pays de plus de 200 millions d'habitants, seulement deux grands partis dominent la scène politique. Cela ne signifie pas pour autant que cette démocratie bipolaire, appliquée dans un pays démographiquement immense et traversé par de multiples courants idéologiques, ne soit pas effective. Certes, des partis tiers existent aux États-Unis – une dizaine environ –, mais ils restent généralement marginaux et éphémères. Ce modèle bipartite permet d'éviter les tiraillements excessifs et paralysants que l'on observe dans les systèmes multipartites mal encadrés.

Selon Hallowell²⁶, le bipartisme présente des avantages significatifs, car il regroupe les intérêts particuliers autour d'un intérêt national plus large. L'exemple de l'Italie ou de la France, avec leur "bipolarisme imparfait" malgré la présence de plusieurs partis, illustre la commodité d'un système fondé sur deux grandes forces politiques.

Cela dit, certains analystes considèrent que le tripartisme pourrait être encore plus adapté. L'existence d'un troisième grand parti pourrait non seulement arbitrer les conflits entre les deux autres, mais aussi favoriser une circulation plus saine et raisonnée du pouvoir.

En somme, le degré de démocratie n'est pas directement proportionnel au nombre de partis politiques. Ce n'est pas la quantité des partis en présence, mais plutôt leur qualité et leur capacité à structurer efficacement le débat public qui déterminent la vitalité d'une démocratie.

La rationalisation du paysage politique en RDC constitue un défi majeur, tant elle nécessite de surmonter les écueils d'un pluralisme anarchique, marqué par la prolifération des partis sans ancrage idéologique solide, et de construire des institutions capables d'encadrer efficacement la compétition politique tout en favorisant l'intérêt national.

La RDC compte 910 partis politiques enregistrés au Ministère de l'intérieur, sécurité et affaires coutumières en juin 2023²⁷, un phénomène qui illustre une fragmentation extrême du paysage politique. Cependant, une grande partie de ces formations n'ont ni bases solides ni programmes idéologiques clairs. Nzongola-Ntalaja²⁸ souligne que cette prolifération est en partie héritée de la transition démocratique

²³ P. Ngoma-Binda Phambu, *La participation politique. Ethique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance*, Kinshasa, Publication de l'Institut de Formation et d'Etudes Politiques, 2020.

²⁴ Ibid.

²⁵ Leslie Lipson, *La civilisation démocratique. Tendances actuelles*, Paris, Ed. Inter-Nationales, 1972, p.10.

²⁶ Cité par Ngoma-Binda, Op.cit.

²⁷ Cfr Ministère de l'intérieur, sécurité et affaires coutumières, *Liste des partis politiques autorisés à fonctionner en République Démocratique du Congo*, Kinshasa, Juin 2023.

²⁸ G. Nzongola-Ntalaja, Op.cit.

des années 1990, où l'absence de régulation stricte a permis à de nombreux individus de créer des partis autour de leurs ambitions personnelles.

Cette dispersion complique la mise en place d'un système politique cohérent et stable. Les citoyens, confrontés à une multitude de choix peu différenciés, se retrouvent souvent désorientés, favorisant des pratiques électorales basées sur des logiques clientélistes ou identitaires. Une rationalisation nécessiterait des réformes législatives pour limiter le nombre de partis en imposant des critères de représentativité clairs.

Un autre défi majeur est le manque d'une véritable idéologie unificatrice parmi les partis politiques. La plupart des formations se construisent autour de personnalités influentes ou d'intérêts régionaux, tribaux, voire familiaux, plutôt que sur des programmes politiques cohérents. Cette réalité affaiblit la capacité des partis à proposer des solutions aux défis socio-économiques de la RDC²⁹.

L'absence d'une base idéologique limite également la capacité des partis à fédérer autour d'un projet national, renforçant ainsi les divisions internes et les tensions communautaires. La rationalisation politique nécessite non seulement une réduction du nombre de partis, mais aussi un effort de structuration autour de projets idéologiques forts et représentatifs des aspirations nationales.

Les coalitions politiques, telles que le Front Commun pour le Congo (FCC) ou l'Union Sacrée, jouent un rôle central dans la gouvernance actuelle de la RDC. Cependant, ces alliances sont souvent marquées par une ambiguïté institutionnelle et un manque de durabilité. Elles sont davantage perçues comme des arrangements opportunistes que comme des regroupements politiques stratégiques.

Le manque de cadre institutionnel clair pour réguler ces coalitions conduit à des ruptures fréquentes et à une instabilité politique permanente. Par exemple, les divisions internes au sein de l'Union Sacrée entraînent souvent des retards dans l'adoption de réformes clés, illustrant la faiblesse des mécanismes de gestion des coalitions. La mise en place de cadres légaux pour définir le fonctionnement des coalitions et renforcer leur stabilité est un impératif pour assurer une gouvernance efficace.

IV. OPPORTUNITES POUR UN PAYSAGE POLITIQUE RATIONNEL

Malgré les défis qui entravent la rationalisation du système politique en RDC, des opportunités existent pour instaurer un paysage politique plus structuré, notamment grâce à la révision des cadres législatifs, au renforcement des institutions démocratiques et à la mobilisation croissante de la société civile pour une gouvernance plus inclusive et responsable.

4.1. Rationalisation et application de la loi sur le financement public des partis politiques

La réforme et la mise en œuvre de la loi sur le financement public des partis est essentielle pour garantir un paysage politique rationnel en République Démocratique du Congo. Cette réforme devra comprendre les critères de financement basés sur la représentativité électorale et la réduction du clientélisme et des partis fictifs et mallettes.

En effet, seuls les partis ayant obtenu un certain seuil de suffrages lors des élections législatives pourraient bénéficier de financements publics. Cela encouragerait les partis à renforcer leur ancrage territorial et à développer des programmes cohérents pour attirer un large électorat. Un audit annuel des fonds publics reçus et dépensés par les partis assurerait la transparence.

Actuellement, de nombreux partis sont créés sans véritable base électorale, souvent dans le but de bénéficier d'aides publiques ou d'exercer une influence personnelle. Une loi restrictive mettrait fin à ces pratiques en privant ces entités de financement. Une campagne de sensibilisation devrait accompagner cette réforme pour expliquer son importance auprès de la population et des acteurs politiques.

Il faudrait aussi encourager les regroupements politiques en les inscrivant dans la loi fondamentale pour atteindre le seuil requis, réduisant ainsi la dispersion électorale et favorisant des alliances solides. Cette mesure pourrait contribuer à renforcer l'efficacité législative en éliminant les micro-partis qui ne participent pas de manière constructive au processus politique. Plusieurs démocraties africaines qui, comme le Sénégal, appliquent des seuils électoraux pour réduire la fragmentation et promouvoir la stabilité institutionnelle ont quand-même rationalisé le paysage politique en réduisant le nombre de partis non représentatifs. Cela pourrait également favoriser l'émergence de grandes formations

²⁹ Pamphile MABIALA MANTUBA-NGOMA, *Organisation et fonctionnement des partis politiques en RDC*, Kinshasa, Publications de la Fondation Konrad Adenauer, 2004.

politiques avec des bases idéologiques solides et améliorer la gouvernance en renforçant la stabilité institutionnelle et en réduisant les blocages parlementaires.

4.2. Promotion de fusions et alliances stratégiques : Vers un paysage politique consolidé

Encourager les partis politiques à se regrouper autour d'idéologies ou de programmes nationaux représente une étape essentielle pour dépasser les divisions artificielles et renforcer la stabilité institutionnelle en République Démocratique du Congo (RDC). Actuellement, la fragmentation excessive limite l'efficacité des institutions et empêche la consolidation d'une démocratie durable. Les regroupements stratégiques, s'ils sont bien conçus et soutenus, peuvent constituer un levier important pour la rationalisation du système politique.

4.3. Stabilisation et efficacité des coalitions politiques

Les alliances stratégiques permettraient de créer des coalitions plus stables en regroupant des partis autour de programmes communs plutôt que d'intérêts individuels ou opportunistes.

Les exemples de l'Union Sacrée ou du Front Commun pour le Congo (FCC) montrent que des coalitions instables sapent la gouvernance et exacerber les tensions internes.

Une promotion ciblée des regroupements idéologiques pourrait aider à développer des partis véritablement représentatifs de l'ensemble du territoire national, évitant les divisions ethniques ou régionales.

Ces regroupements stratégiques renforceraient la crédibilité et l'efficacité des institutions politiques en RDC. En réduisant le nombre de partis fragmentés et en encourageant une gouvernance basée sur des programmes cohérents, ces mesures pourraient accroître la stabilité des institutions législatives et exécutives, faciliter le dialogue politique autour des grandes priorités nationales, réduire les tensions politiques, souvent exacerbées par les rivalités entre micro-partis ou coalitions fragiles.

4.4. Éducation civique et sensibilisation : Fondement d'une démocratie rationnelle

Une éducation civique bien structurée et une sensibilisation citoyenne sont essentielles pour favoriser un système politique organisé et efficace en RDC. Ces initiatives jouent un rôle clé dans l'amélioration des choix électoraux des citoyens et dans le renforcement de la responsabilité politique des acteurs en présence.

Il faut pour ce faire, former les citoyens sur l'importance de partis structurés et représentatifs. Les citoyens doivent comprendre les avantages de voter pour des partis ayant des programmes solides et une représentativité nationale. Cela passe par des campagnes de formation expliquant les mécanismes électoraux et leur impact sur la gouvernance.

Il faut aussi promouvoir de valeurs démocratiques mettant en avant les principes fondamentaux de la démocratie, tels que la transparence, la responsabilité et la représentativité, et en encourageant les électeurs à privilégier les candidats porteurs d'idéologies cohérentes et de projets d'envergure nationale.

Les médias traditionnels et numériques peuvent être utilisés pour diffuser des contenus éducatifs sur les droits et devoirs des citoyens. Des émissions interactives et de campagnes sur les réseaux sociaux doivent être créées pour atteindre un public jeune et connecté. L'intégration des cours d'éducation civique dès le niveau primaire et secondaire est cruciale pour inculquer les notions de citoyenneté et de responsabilité politique dès le bas âge, sans oublier l'organisation de forums communautaires et de débats locaux pour discuter des enjeux politiques.

Une population bien informée est plus à même de voter de manière réfléchie, réduisant ainsi l'impact des votes basés sur des considérations ethniques, régionales ou de court terme. À travers une sensibilisation continue, les citoyens peuvent exercer une pression sur les partis politiques pour qu'ils adoptent des programmes clairs et réalisables et, ainsi, devenir des acteurs critiques, capables de tenir les dirigeants responsables de leurs actions.

L'éducation civique et la sensibilisation citoyenne, en promouvant une meilleure compréhension des enjeux politiques, sont indispensables pour transformer le monopartisme fragmenté en un système politique plus rationnel. Cela renforcera la démocratie, stabilisera les institutions et favorisera une gouvernance inclusive.

CONCLUSION

La simple existence de multiples partis politiques dans un pays ne garantit pas l'existence de la démocratie. Si tel était le cas, cela signifierait que la démocratie serait plus forte là où le nombre de partis est plus élevé. À ce titre, la RDC devrait afficher une vitalité démocratique supérieure à celle des États-Unis ou de la France, ce qui est manifestement faux. En réalité, un nombre élevé de partis ne constitue ni un indicateur de démocratie accrue ni une preuve de démocratie authentique.

La RDC se trouve à une croisée des chemins politiques où la transition d'un monopartisme fragmenté vers un paysage politique démocratique rationnel s'impose comme une nécessité pour sa stabilité et son développement. Le contexte historique, marqué par des décennies de gestion centralisée sous Mobutu, a laissé place à une prolifération de partis politiques souvent dépourvus de bases idéologiques solides. Cette fragmentation exacerbe les dysfonctionnements institutionnels, la mauvaise gouvernance, et l'instabilité politique.

Pour transformer le monopartisme fragmenté en un système politique rationnel en RDC, il est impératif d'entreprendre une série de réformes globales, alliant dimensions structurelles, idéologiques et institutionnelles. Ces réformes doivent répondre à des problématiques historiques et contemporaines liées à la prolifération des partis politiques, au manque de cohésion idéologique, et à l'inefficacité des coalitions dominantes.

Toutefois, des opportunités existent pour surmonter ces défis. En premier lieu, des réformes institutionnelles et légales peuvent réduire le nombre de partis non représentatifs et favoriser une plus grande cohésion idéologique. De même, des mécanismes incitatifs pour encourager des regroupements stratégiques et des alliances basées sur des programmes nationaux cohérents pourraient renforcer l'efficacité des coalitions.

Par ailleurs, la mobilisation citoyenne et l'éducation civique apparaissent essentielles pour transformer la culture politique en RDC. En sensibilisant la population à l'importance de soutenir des partis structurés, le pays peut progressivement rompre avec les pratiques politiciennes actuelles.

En définitive, la mise en œuvre de ces réformes dépendra de la volonté politique des acteurs nationaux. Une RDC politiquement rationnelle pourra non seulement améliorer sa gouvernance, mais également devenir un modèle pour l'Afrique centrale, en incarnant les valeurs de démocratie et de stabilité institutionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

- AUNDU MATSANZA, G., *Comprendre la science politique en 9 leçons*, Louvain-La-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2017.
- BONGELI YEIKELO YA ATO, E. et NGOMA-BINDA PHAMBU, E., « La République Démocratique du Congo : pays sans repères ? Défaillance des élites et récurrence des crises ». In BONGELI YEIKELO YA ATO, E. ET NGOMA-BINDA PHAMBU, E. (dir.) *Regards endogènes sur l'État au Congo-Kinshasa* (pp. 15-64). Paris : L'Harmattan, 2022.
- BRAUD, P., *Sociologie politique*. Paris : LGDJ-Lextenso Éditions, 2018.
- BRECHON, P., « Les partis politiques dans l'expression du suffrage », In *Pouvoirs*, n° 120, vol. I, 2007, pp. 109-121.
- Crisis Group., « RD Congo : de nombreux défis après un scrutin mouvementé », 2023. Consulté le 29 novembre 2024. URL : <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/great-lakes/democratic-republic-congo/rd-congo-de-nombreux-defis-apres-un-scrutin-mouvemente>.
- DESCHAMPS, D. et al., « Les politiques publiques sont-elles solubles dans le clientélisme ? ». In *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], n° 282, juillet-décembre 2023. DOI : <https://doi.org/10.4000/com.12300>.
- DREYFUS, F. (dir.) (2021). *Nouveaux partis, nouveaux enjeux*, Paris, Éditions de la Sorbonne.
- GUIONNET, C. et LE BART, C., « Conflit et politisation : des conflits politiques aux conflits de politisation », In HAMON, P. ET BOURQUIN, L. (dir.), *La politisation. Conflits et construction du politique depuis le Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- LE BRETON, M. et VAN DER STRAETEN, K., « Alliances électorales et gouvernementales : la contribution de la théorie des jeux coopératifs à la science politique ». In *Revue d'économie politique*, vol. 127, 2017, pp. 637-736.

- LIPSON, L., *La civilisation démocratique. Tendances actuelles*, Paris, Éditions Inter-Nationales, 1972.
- MAKENG NKUTU, A., *Du multipartisme au parti unique en République du Zaïre de 1950 à 1991*, Thèse de doctorat en sciences politiques, Université Paris 8, 2004.
- MUGHAL, M. ET VECIU, N., « Investissements directs étrangers et éducation dans les pays en voie de développement ». In *Revue économique*, vol. 66, 2015, pp. 369-400.
- MULAMBU MVULUYA, F. et TSHIBANDA MBOMBO, A., « Les partis politiques au Congo-Kinshasa : organisations ou écuries politiques ? ». In Kankwenda, J. (dir.), *Le degré zéro de la dynamique politique en RDC : 1960-2018*, Kinshasa-Montréal-Washington, ICREDES, 2018, pp. 219-263.
- NGOMA-BINDA PHAMBU, P., *La participation politique. Éthique civique et politique pour une culture de paix, de démocratie et de bonne gouvernance*, Kinshasa, Publication de l'Institut de Formation et d'Études Politiques, 2020.
- NZONGOLA-NTALAJA, G., *The Congo: From Leopold to Kabila*. London and New York : Zed Books, 2002.
- OFFERLE, M., *Les partis politiques*, Paris, PUF, 2018.
- Secrétariat général aux relations avec les partis politiques, *Liste des partis politiques autorisés à fonctionner*, Kinshasa, 2023.
- TSHIYOYO, A., *Démocratie et Développement en Afrique : le cas de la RDC*, Paris, L'Harmattan, 2019.